Ecrit par Echo du Mardi le 10 mars 2023

KENAN AKGN SASU

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 05 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 10 mars 2023 sous réserves d'incidents

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/02/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : KENAN AKGN
Forme : SASU
Capital social : 1 000 €
Siège social : 23 Avenue Théophile Delorme, 84130 LE PONTET
Objet social : L'exploitation de tous fonds de commerce en gérance, location-gérance, exploitation en nom propre, des activités de café, restaurant, restauration rapide sur place, sans vente de boissons alcoolisées. La conclusion de tout contrat de distribution et de franchisage. La création, l'acquisition, la prise en gérance libre et l'exploitation sous quelque forme que ce soit, comme propriétaire, locataire ou bailleur, de tous fonds ou établissement entrant dans le cadre de l'objet social. La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou Sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 10 mars 2023

indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.
Président : M. Kenan AKGUN demeurant Chez AKGUN SEBAHATTIN 23 Avenue Théophile Delorme, 84130 LE PONTET
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !